

Nouvelle convention collective de travail pour les shops de stations-service suisses:

## **Augmentation des salaires et meilleure planification**

**La convention collective de travail (CCT) des shops de stations-service suisses a été renégociée avec succès. Elle apporte notamment des améliorations en matière de salaires minimaux, de planification du travail et de sécurité au travail.**

Les partenaires sociaux, soit l'Association de shops de stations-service suisse (AESS), les syndicats Unia, Syna et la Société suisse des employés de commerce, ont conclu avec succès les négociations relatives au renouvellement pour trois ans de la CCT des shops de stations-service. La nouvelle CCT apportera les améliorations suivantes:

### **Hausse des salaires minimaux**

Les salaires minimaux seront progressivement augmentés de 120 francs dans toute la Suisse d'ici 2028, à raison de 40 francs par année.

### **Meilleure planification et jours de formation continue payés**

Les partenaires sociaux ont tenu à améliorer la conciliation entre vie privée et vie professionnelle dans une branche où les horaires d'ouverture sont particulièrement longs. Les plans de travail doivent désormais être communiqués trois semaines à l'avance et la durée minimale d'une période de travail a été fixée à deux heures. La nouvelle CCT offre par ailleurs aux personnes employées à faible temps partiel une plus grande flexibilité dans la planification de leurs horaires de travail. Enfin, pour renforcer leur employabilité, les collaboratrices et collaborateurs pourront désormais suivre jusqu'à cinq jours de formation continue payés par année.

Les partenaires sociaux se réjouissent que la nouvelle CCT ait été déclarée de force obligatoire par le Conseil fédéral: ainsi, elle s'appliquera à tous les shops de stations-service de Suisse dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

### **Contacts:**

#### **Unia:**

Anne Rubin, membre de la direction du secteur tertiaire chez Unia, 076 344 75 81

Igor Zoric, membre de la direction du secteur tertiaire chez Unia, 079 397 20 58

#### **Syna:**

Cornelia Bickert, responsable de branche, 076 748 17 99

Michele Aversa, responsable de branche, 078 775 32 64

#### **Société suisse des employés de commerce:**

Hannes Elmer, responsable partenariats sociaux, hannes.elmer@kfmv.ch,

044 283 45 63

Renseignements complémentaires: kommunikation@kfmv.ch, 044 283 45 33

#### **AESS:**

Ueli Bamert, vice-président, 044 218 50 22

Samira Ilg, directrice, 044 218 50 10